

FORMATION – 1^{ère} INTERVENTION INCENDIE EN UNITÉ MOBILE

FORMAFEU - Module 1h – *inclut la manipulation d'extincteurs sur feux réels et simulés*

Durée : 1h – 3 sessions par ½ journée / 6 sessions par jour

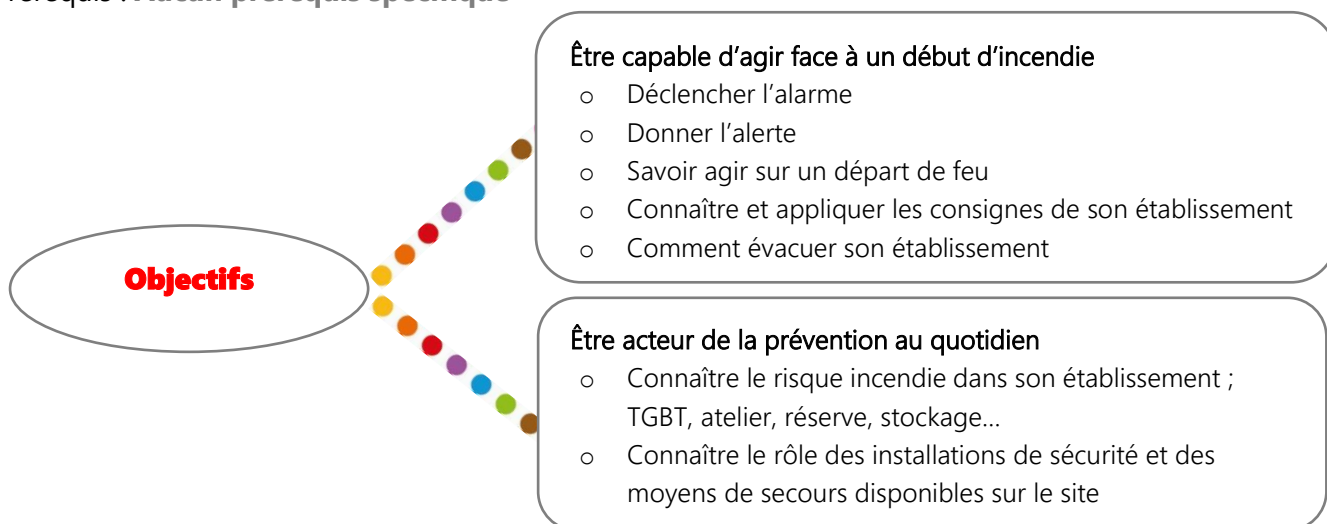
Modalité pédagogique : Présentiel – 6 à 7 stagiaires/session

Public : **Tous les membres du personnel** parce que chacun peut devenir, face à un début de sinistre, le 1er maillon de la chaîne des secours ; L'équipier de Première intervention – EPI- ainsi formé et entraîné, participera efficacement à la sauvegarde de ses collègues, des visiteurs et à la protection de son entreprise.

Code du travail : Art. R4141-3-1 ; R4227-28 ; R4227-37 ; R4227-38 ; R4227-39

Prérequis : **Aucun prérequis spécifique**

🔗 Tarif
🔗 Programmation
[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60



Contenu de la formation

2 séquences au choix parmi les suivantes :

(N'hésitez pas à nous appeler pour prendre conseil)

1. Éléments essentiels théoriques

- Principales causes et conséquences du feu
- Protocoles d'alarme et d'alerte de l'établissement
- Moyens de secours de l'établissement : emplacement et rôle
- Risques et consignes spécifiques à l'établissement
- Conduite à tenir pour sécuriser une zone

2. Comment intervenir sur un départ de feu – exercices pratiques

- Présentation des extincteurs
- Utilisation des extincteurs CO2 et Eau pulvérisée sur feu réel et simulé :
 - 🔗 Feu de corbeille
 - 🔗 Feu d'armoire électrique
 - 🔗 Feu de liquide
 - 🔗 Feu d'ordinateur
- Utilisation de la couverture anti-feu sur feu de friteuse ou mannequin en feu





- Dérouler toute la chaîne de comportement (protocole de l'établissement) depuis la découverte d'un feu jusqu'à l'arrivée des Secours.

3. Comment évacuer mon établissement

- Rôle de l'éclairage de sécurité - démonstration
- Déclencheur manuel vert d'ouverture de porte
- Lecture du plan de sécurité - Itinéraires
- Mission des Chargés d'évacuation (Guides et Serre-files)
- Caractéristiques de l'alarme dans l'établissement
- Le danger des fumées
- Mise en situation d'enfumage de l'unité mobile : prendre conscience de la perte d'orientation, du stress, du danger et évacuation sous la direction du Formateur.
- Reconnaissance du point de rassemblement de l'établissement

Pédagogie

Méthode

La pédagogie active utilisée s'appuie sur le principe de la mise en situation qui permet de soutenir la motivation des stagiaires et rendre plus concrètes les notions théoriques à acquérir.

Découverte et gestion de situations de sinistres multirisques en binôme et bilan collectif de chaque intervention afin d'entraîner les stagiaires (selon activité et niveau) à :

- Analyser une situation soudaine
- Se protéger
- Décider et prioriser ses actions

Outils

Générateur de fumée, extincteur CO² et à Eau pulvérisée, couverture anti-feu, générateur de flammes propre et écologique, DM alarme type 4, DI, IA, arrêts d'urgences, vanne gaz, armoire électrique, plan d'évacuation, mannequin de 25 kg

Préparation de la formation

Documents utiles à transmettre

- Consignes de votre établissement, (générales, particulières, ATEX... etc.).
- RETEX incendie ou départ de feu dans votre établissement, photos (si possible).

Documents optionnels à transmettre intégration à la formation,

- Message de la direction, message d'accueil
- Organigramme HSE
- Fiche de donnée de sécurité...

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Les stagiaires sont évalués par le formateur tout au long des exercices. À l'issue, une attestation de fin de formation collective sera remise à l'ensemble des participants. Le formateur renseignera le registre de sécurité.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ **Accès P.S.H** : accès pour 1 personne en situation de handicap

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Recyclage : le code du travail (art. 4227-39) préconise de réaliser des exercices d'entraînement tous les 6 mois « *au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de 1^{er} secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires* » Dans le respect de cette réglementation et l'optimisation de la sécurité de votre établissement, nous préconisons :

- ✍ Un exercice d'évacuation tous les 6 mois
- ✍ Des entraînements des personnels déjà formés à la manipulation des moyens d'extinction tous les ans par moitié ou par tiers selon l'effectif de votre établissement

Encadrement : Formateur conseil, diplômé SSIAP2/3, CT INSSI, Sous-officier de Sapeur-Pompier, moniteur SST...